



Bulletin

Avril 2019

du RIOCM

Destiné aux organismes
communautaires de Montréal

LA PLANÈTE S'INVITE AU COMMUNAUTAIRE

Depuis 1995, le Québec célèbre le Jour de la Terre le 22 avril. Aujourd'hui, c'est 193 pays qui soulignent lors de cette journée l'importance d'agir sur les enjeux environnementaux. Cette année, pour marquer l'urgence climatique, le Jour de la Terre se transforme en semaine et culminera avec une grande manifestation dans les rues de Montréal le 27 avril.

L'automne dernier, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sonnait l'alarme une fois de plus en disant que pour limiter le réchauffement climatique, il faudra mettre en place « des changements rapides, très profonds et sans précédent dans tous les aspects de la société ». Sinon, les impacts de ceux-ci s'accroîtront : vagues de chaleur, pluie verglaçante, inondations, feux de forêt, extinction d'espèces, etc.

Au cours de la dernière année, plusieurs mouvements ont vu le jour pour faire pression sur les différents paliers de gouvernement afin que ceux-ci agissent rapidement et concrètement en matière de lutte contre les changements climatiques. Depuis l'automne, des citoyens et citoyennes invitent les municipalités à adopter la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique, qui réclame une réduction immédiate des émissions de gaz à effet de serre et une transition vers une société carbon neutre.

De son côté, le collectif La planète s'invite au parlement souhaite établir un rapport de force avec les gouvernements pour qu'un plan d'action soit élaboré et mis en œuvre pour répondre à l'urgence climatique. En novembre dernier, des dizaines de milliers de personnes ont répondu à l'appel en participant aux manifestations qui ont eu lieu dans plusieurs villes du Québec pour demander au gouvernement Legault de faire de l'environnement une priorité. La planète s'est aussi invitée dans les écoles secondaires de Montréal. Depuis le mois de février, les élèves manifestent tous les vendredis après-midi pour pousser les gouvernements à poser des actions concrètes contre les changements climatiques.

(Suite à la page suivante)

La planète s'invite... (suite)

De plus en plus, le milieu communautaire joint sa voix au mouvement pour la planète comme en témoigne le [communiqué du 17 avril](#) dernier signé par plus de 350 groupes et regroupements. Pour ceux-ci, les enjeux climatiques sont indissociables de la lutte pour la justice sociale. En effet, les premières personnes affectées par les conséquences des changements climatiques sont les mêmes qui sont affectées par les inégalités sociales et avec qui les organismes travaillent quotidiennement. Il est donc primordial que la transition écologique se fasse dans une perspective de justice sociale et de respect des droits humains.

Les organismes communautaires sont des lieux privilégiés d'éducation populaire et de participation citoyenne. En ce sens, ils ont un rôle à jouer non seulement au niveau de la sensibilisation, mais aussi pour s'assurer que tous et toutes puissent prendre part aux débats de société concernant les enjeux climatiques.



Lors des dernières assemblées du mouvement communautaire montréalais, la préoccupation environnementale a émergé et a donné naissance au collectif des Éco Colibris, un regroupement de militants et militantes issus du milieu communautaire et ayant à cœur la situation de la planète. Répondant à l'appel de la [Planète s'invite au communautaire](#), le collectif vous invite à participer à l'importante [manifestation](#) qui aura lieu le 27 avril prochain.

Rejoignez les nombreux et nombreuses au Parc Laurier (coin des rues Laurier et Christophe-Columb) à 13h45. Le RIOCM y sera!

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ÉCOS COLIBRIS COMMUNAUTAIRES :
ecocolibris@gmail.com

Des nouvelles du RIOCM

Financement : quels choix possibles pour mon organisme ?

Le 6 février dernier se tenait au Centre St-Pierre une journée de réflexion portant sur le financement alternatif des organismes communautaires. Pour l'occasion, près de 50 personnes sont venues discuter des différents enjeux liés à la recherche de fonds pour pallier le manque de financement à la mission des groupes. Des échanges très intéressants ont eu lieu sur les fondations, le financement gouvernemental hors mission, l'autofinancement et le financement corporatif. Suite à cette journée, le RIOCM produira un outil pour accompagner les organismes dans leurs réflexions sur le sujet.

Bienvenue aux nouveaux membres du RIOCM

Ces groupes se sont joints à votre regroupement cette année :

- Association du syndrome de Sjögren
- Autisme sans limites
- Carrefour d'alimentation et de partage Saint-Barnabé (CAP Saint-Barnabé)
- Centre d'union multiculturelle et artistique des jeunes (CUMAJ)
- Écoute Entraide Inc
- L'étincelle de l'amitié
- Maison des hommes sourds
- Projet Harmonie
- Société québécoise de la schizophrénie et des psychoses apparentées

35 millions supplémentaires au PSOC !

Lors du dernier budget, le gouvernement québécois annonçait de nouveaux investissements récurrents pour les groupes d'action communautaire de plusieurs ministères, dont 35 millions en santé et services sociaux. Il s'agit du 3e rehaussement en autant d'années. En voici le détail :

	Pour le Québec	Pour Montréal	%
2017-2018	10 millions	2 millions	20%
2018-2019	17 millions	2,9 millions	17%
2019-2020	35 millions	6 millions ?	17% ?

Nous ne savons toujours pas combien d'argent Montréal recevra, ni quels seront les critères de répartition entre les groupes, ni quand les résultats du processus seront connus. Pour les deux exercices précédents, les réponses ont été envoyées aux groupes au mois de décembre...

Le RIOCM, les regroupements sectoriels montréalais ainsi que la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) sont mobilisés afin de sensibiliser les élu.e.s et les fonctionnaires au respect du programme et des cadres régionaux. Nous espérons que la répartition prochaine tiendra compte de la nécessaire réduction des écarts de financement entre les groupes, en privilégiant les groupes les moins financés de leur typologie (voir encadré), sans négliger le besoin de consolidation des groupes plus financés. Nous continuons de dénoncer les nombreuses exclusions des dernières années (prise en compte des autres revenus des groupes, retard dans la reddition de compte, etc.), en espérant que ces situations ne se reproduisent pas.

Indexation

Les informations qui circulent actuellement nous laissent présager une indexation de **1,8% au PSOC pour 2019-2020**, mais cela reste à confirmer.

La structure d'accueil du PSOC prévoit

5 typologies régionales:

1. Aide et entraide

Ces organismes réalisent des activités d'accueil, d'entraide mutuelle, d'écoute et de dépannage. L'entraide fournie peut être matérielle, technique ou psychosociale. Ces organismes peuvent disposer d'un local pour réaliser leurs activités.

2. Organismes de sensibilisation, de promotion et de défense des droits

Ces organismes offrent des activités de soutien aux personnes dans leur démarche pour faire reconnaître ou valoir leurs droits. Ils exercent également des activités promotionnelles, des activités de sensibilisation et de défense des droits et des intérêts pour les personnes visées par l'organisme.

3. Milieux de vie et de soutien dans la communauté

Un milieu de vie se définit comme un lieu d'appartenance et de transition, un réseau d'entraide et d'action. Ils offrent des services de soutien individuel, de groupe et collectif, des activités éducatives, des actions collectives ainsi que des activités promotionnelles et préventives. Ces organismes disposent d'un local pour l'accueil des personnes. Certains organismes partagent ces stratégies d'intervention sans toutefois offrir de milieu d'appartenance.

4. Organismes d'hébergement temporaire

Ces organismes gèrent un lieu d'accueil offrant des services de gîte et de couvert ainsi qu'une intervention individuelle et de groupe, des services de prévention, de suivi posthébergement, de consultation externe et autres services connexes. Ils assurent une capacité d'accueil favorisant la vie de groupe dans un lieu unique. Les personnes qui interviennent sont sur place ou disponibles vingt-quatre heures par jour et sept jours par semaine.

5. Regroupements régionaux

Ces organismes sont chargés de représenter leurs membres, de les défendre et de promouvoir les intérêts des populations qu'ils desservent, d'en assurer la reconnaissance auprès de la population en général et de les soutenir par des activités d'information, de formation, de recherche et d'animation.

Adoption du Cadre de référence sur le partenariat

Le 20 mars dernier, le conseil d'administration du CIUSSS Centre-Sud a adopté un nouveau Cadre de référence régional sur le partenariat avec le milieu communautaire dont les activités sont reliées au domaine de la santé et des services sociaux (voir notre [édition de janvier](#) pour plus de détails). Pierre Riley et Michel Forgues, du conseil d'administration du RIOCM, étaient présents. Plus qu'un document administratif, ce cadre jette les bases des relations entre le réseau de la santé montréalais, les regroupements et les groupes communautaires. Il sera mis en ligne sous peu par le CIUSSS. Nous ajouterons un lien sur notre site web.

Une tournée de présentation dans différentes instances du réseau de la santé sera réalisée (CIUSSS, directions des programmes-services, équipes de santé publique et organisateurs communautaires), conjointement par l'équipe du Service régional, le RIOCM et des regroupements sectoriels. Cette tournée nous permettra de sensibiliser les intervenant.e.s du réseau aux fondements du milieu communautaire et à la réalité quotidienne des groupes sur le terrain. Faire la promotion du cadre, c'est aussi faire la promotion de l'action communautaire autonome. Voilà une occasion d'aller raconter notre histoire, de mettre de l'avant notre travail, nos valeurs et notre rôle démocratique essentiel pour la transformation sociale.

Révision des mesures de santé publique

« Environnements favorables, petite enfance et jeunesse »

La Direction régionale de santé publique (DRSP) a consulté les groupes communautaires concernés via les instances de concertation locales l'automne dernier, avec comme objectif la révision des balises d'allocation des fonds. Des résultats préliminaires nous ont été présentés et devraient également être envoyés aux concertations locales. Certains consensus se dégagent clairement et de nombreuses questions ont été soulevées. On nous assure que les groupes ont été entendus. La DRSP s'est engagée à clarifier ses intentions et à ne pas imposer de balises qui auraient soulevées une forte opposition. Par exemple, l'idée de financer exclusivement des projets réalisés en partenariat a été rejetée par une majorité impressionnante de répondant.e.s.

Cet important exercice de consultation a suscité une grande mobilisation et nous espérons que les décisions finales seront conséquentes.



Report de la révision du PSOC

Nous attendons des consultations sur la révision du PSOC depuis presque deux ans. Suite à l'annonce de l'élaboration d'un Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire, nous avons été informés que la révision était mise sur la glace et qu'elle aurait lieu subséquentement afin d'en assurer la cohérence.



Coalition solidarité santé

Pour une assurance médicaments complètement publique : envoyons des lettres à la ministre McCann

En mars 2018, le gouvernement Trudeau a donné le mandat à un comité consultatif indépendant d'étudier la meilleure façon de mettre en place un régime national d'assurance médicaments. Il consulte actuellement ses différents partenaires, dont le gouvernement du Québec. Son rapport est attendu d'ici la fin du mois de juin prochain. Ce dossier pourrait devenir un enjeu de la prochaine campagne électorale fédérale (octobre 2019).

Le gouvernement Trudeau ne doit pas opter pour l'actuel modèle québécois hybride (privé-public) d'assurance médicaments. Envoyons un message clair au gouvernement.

Pour ce faire, demandons à la ministre McCann et à son gouvernement de prendre part aux travaux du fédéral et de mettre en place un régime d'assurance médicaments public et universel.

Envoyez-lui un message en cliquant ici : <http://remedeauxcoupures.cssante.com/formulaire-2019/>

... Car les problèmes d'accessibilité et d'équité sont toujours d'actualité :

- La population québécoise dépense beaucoup pour ses médicaments prescrits (8,85 milliards \$ en 2018). Des dépenses 30 % plus élevées (1 495 dollars) que la moyenne canadienne (1 135 dollars). Le Canada dépense lui-même 80 % de plus par habitant que la moyenne des pays de l'OCDE !
- La structure hybride (privé-public) de notre régime entraîne son lot d'iniquités : honoraires des pharmaciens non réglementés au privé, enfants assurés gratuitement au public, mais pas au privé, disparités dans les coassurances, etc.
- Des travailleurs et des travailleuses à temps partiel doivent démissionner et des groupes choisissent d'abandonner leurs assurances collectives, en raison de la hausse des primes des assurances privées, qui dépassent les hausses salariales des dernières années.
- En 2016, 8,8 % de la population québécoise n'a pas rempli au moins une ordonnance pour des raisons financières.



Photo : Journée de travail sur la Politique de reconnaissance des groupes communautaires organisée par la Commission sur le développement social

Travaux autour de l'écriture d'une Politique de reconnaissance et de soutien des groupes communautaires de la Ville de Montréal.

Dans le cadre des travaux avec la Ville de Montréal pour l'adoption d'une politique de reconnaissance, le RIOCM et une douzaine de regroupements montréalais ont tenu une assemblée le 26 février dernier. Plus de 100 personnes représentant des groupes de divers horizons étaient présentes. Vous avez été nombreuses et nombreux à nous faire part des enjeux vécus dans certains arrondissements et villes liées de l'île de Montréal, en lien avec les différentes politiques d'accréditation locales, dont voici un aperçu :

- Exclusion de groupes agissant sur plusieurs territoires
- Non respect de la confidentialité des membres
- Non respect de l'autonomie et des processus démocratiques, dont la présence de représentants de l'arrondissement aux réunions du conseil d'administration, pouvant donner lieu à de l'ingérence
- Manque de transparence dans l'attribution du financement
- Vision limitée du développement social, souvent assimilé au sport et au loisir
- Peu ou pas de distinction entre les OBNL et les groupes communautaires
- Manque de connaissance et de compréhension de l'action communautaire autonome et de la défense collective des droits sociaux
- Iniquité de traitement d'un territoire à l'autre

La Ville avait soumis un canevas de politique de reconnaissance qui s'apparentait davantage à un processus d'accréditation administratif. Il était difficile de comprendre à quel type d'organismes s'adressait la politique, quels problèmes elle essayait de résoudre et quels étaient les objectifs visés. Le document proposé par la Ville ne répondait pas aux besoins des groupes et semblait en décalage avec la résolution adoptée au Conseil de ville en août 2018.

(Suite à la page suivante)

Travaux autour de l'écriture d'une Politique de reconnaissance (suite)

Nous avons donc proposé à la Ville de poursuivre les travaux conjoints d'écriture d'une politique de reconnaissance de l'action communautaire, avec comme objectifs :

- Le respect de l'autonomie des groupes communautaires (mission, approches, territoires, etc.) et la reconnaissance de l'action communautaire en tant que pratique.
- La reconnaissance de l'expertise des groupes et regroupements : être consultés et écoutés.
- Une meilleure connaissance de nos réalités par la Ville et les arrondissements (élu.e.s et fonctionnaires), notamment en distinguant les OBNL de loisir, l'action communautaire autonome et la défense collective des droits.
- Une harmonisation avec la Politique de reconnaissance québécoise.
- Une harmonisation entre la Ville et les arrondissements.
- Des processus administratifs proportionnels aux sommes reçues (formulaires, contrats, reddition de compte, délais, paiements).
- La transparence des programmes et l'accès à l'information (sur les balises, les processus, les appels de projets, la répartition et les trajectoires de fonds).

Suite à l'assemblée, une journée de travail a eu lieu entre les regroupements, le Service du développement social de la Ville et les élu.e.s de la Commission sur le développement social. Un message fort et clair a été livré par les regroupements : il faut éviter de normer davantage les groupes, mais plutôt normer les programmes de financement de la Ville et des territoires locaux (arrondissements et villes liées). Les groupes communautaires veulent être reconnus et surtout mieux connus et compris par les élu.e.s et les fonctionnaires. Notre message a été très bien reçu et la Ville souhaite poursuivre ses travaux conjointement. Nos interlocuteurs sont très sensibles au besoin d'arrimage entre les différents paliers et cherchent des moyens concrets d'y parvenir, en dépit de l'autonomie des territoires locaux en matière de développement social. Ainsi, les consultations publiques prévues fin mai - début juin seront fort probablement reportées à l'automne afin de donner le temps nécessaire aux travaux de co-écriture d'avoir lieu.



La tarification sociale fait parler d'elle!

Le 4 avril dernier, la tarification sociale faisait les manchettes de 3 journaux.

- Dans La Presse La tarification sociale séduit les montréalais. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201904/04/01-5220819-la-tarification-sociale-seduit-les-montrealais.php>
- Sur ici radio-canada.ca : Vers une tarification du transport en commun selon les revenus dans le Grand Montréal : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1162221/tarification-sociale-transport-collectif-sondage-artm?depuisRecherche=true>
- Dans le Journal Métro Les citoyens appelés à donner leur avis sur la refonte tarifaire du transport en commun: <https://journalmetro.com/actualites/montreal/2302623/les-citoyens-appelles-a-donner-leur-avis-sur-la-refonte-tarifaire-du-transport-en-commun/>

Ce dernier article fait référence au site Parlons tarifications <https://parlonstarification.quebec/> de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).

Vous pourrez y lire plusieurs informations et y remplir un questionnaire à choix de réponses. Une question vous demande «quelle clientèle devrait être priorisée en matière de réductions tarifaires?» Nous vous invitons à prendre quelques minutes pour y donner votre avis!



Organisme citoyen non partisan, le Mouvement démocratie nouvelle (MDN) concentre ses efforts depuis 20 ans sur la réforme du mode de scrutin en se basant sur les multiples consultations publiques et l'expérience internationale, afin de conduire à l'adoption d'une réforme qui vise à mieux représenter la volonté populaire, l'égalité des hommes et des femmes, la diversité québécoise, les régions dans la réalité québécoise et le pluralisme politique. Il a initié au printemps 2016 une démarche trans-partisane qui a conduit en mai 2018 à la signature historique d'une entente entre les chefs des partis d'opposition, dans laquelle ils et elle se sont engagés à travailler de concert pour déposer un projet de loi d'ici le 1er octobre 2019.

Pour en savoir davantage sur la réforme du mode de scrutin, n'hésitez pas à faire venir le Mouvement démocratie nouvelle dans votre organisme.

www.democratienuvelle.ca



Pour souligner la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs sur le thème « Pour le Québec qu'on veut », une manifestation aura lieu le 1er mai 2019 à Montréal. Rendez-vous au métro Parc (avenue du Parc et Jean-Talon), pour un départ à 18 h. Voir l'événement [facebook ici](#).



Vous aimez un organisme communautaire autonome? Vous avez envie de témoigner de votre parcours au sein d'un organisme communautaire autonome ou souligner l'importance qu'occupe un organisme communautaire autonome dans votre vie ?

Nous vous invitons à utiliser cette plateforme pour livrer un témoignage sur votre « amour » du communautaire en complétant le formulaire sur le site jaimelecommunautaire.org

Invitez vos amis-es, collègues, membre de la famille à livrer un témoignage.

Grève étudiante pour la rémunération des stages

Des nouvelles des stagiaires qui demandent la rémunération de leur stage : «Alors que la grève est terminée dans presque tous les campus, la répression des institutions d'enseignement se fait sentir et plus particulièrement à l'UQAM, par des menaces d'échec, des demandes de reprises sans accomodements et des arrêts de stages. Cette situation se manifeste plus particulièrement en éducation, en travail social et sexologie.»

Voici un article sur le sujet

ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SALAIRE DANS LES GROUPES COMMUNAUTAIRES:

POUR UN PORTRAIT GLOBAL
DES CONDITIONS DE TRAVAIL
DANS LE COMMUNAUTAIRE ET
DE LA SATISFACTION DES
TRAVAILLEUSES ET
TRAVAILLEURS À CET ÉGARD

Les travailleuses et les
travailleurs du
communautaire sont invités à
y répondre massivement!

ATTACA

L'Alliance, une solution
collective!

Répondez à cette
enquête et courez la
chance de gagner une
tablette iPad ou un
certificat-cadeau de 150\$
de la SAQ.

Répondez avant le 1er mai
et vous serez admissible
à un prix
supplémentaire!

Enquête salariale du CSMO-ÉSAC et de la CTROC



Enquête salariale
des organismes communautaires autonomes
ouvrant dans le secteur de
la santé et des services sociaux



Le Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) et la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) ont dévoilé les résultats de la première enquête salariale des organismes communautaires québécois qui oeuvrent en santé services sociaux, ce vaste secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire avec ses 3 000 organismes et ses 24 000 travailleurs et travailleuses.

Si l'attractivité et la fidélisation de la main-d'oeuvre est un défi majeur compte tenu des conditions salariales insuffisantes, les organismes communautaires tentent de compenser en offrant des avantages sociaux comme valeur ajoutée.

Pour lire tous les résultats de l'enquête, [cliquez ici](#).



Outil d'éducation populaire sur le racisme

Alors que de nombreux groupes citoyens continuent de dénoncer le racisme systémique, le contexte politique actuel polarise souvent les groupes avec les débats sur la laïcité de l'État. Pour aider les organismes communautaires à aborder la question du racisme auprès de leurs membres, le MEPACQ a publié cet outil d'éducation populaire autonome : le « Petit guide pour combattre le racisme au Québec ». Vous pouvez [télécharger l'outil ici](#).



Analyse du budget provincial

Le gouvernement Legault a présenté son premier budget le jeudi 21 mars dernier. Est-ce la fin de l'ère d'austérité libérale? Quels virages nous réserve la Coalition Avenir Québec avec les surplus? Les groupes communautaires y ont eu des gains de 70 millions, mais qu'en est-il de notre revendication de réinvestissement dans les services sociaux?

Comme chaque année, le RIOCM vous propose son [analyse du budget provincial](#) sous l'angle des grandes missions sociales de l'État. Marie-Chantal nous y résume les investissements en santé et services sociaux, éducation, famille, logement, violences conjugales et sexuelles, environnement et lutte contre la pauvreté.



Votre organisme n'est pas membre du RIOCM?

[Cliquez ici](#)

Pour nous joindre :

**753, avenue du Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2J 1W8
Téléphone : 514.277.1118**

**Courriel : info@riocm.ca
Site web : www.riocm.ca**